

LA MORT D'UN MOINEAU

Le mur est noir, le nid est sombre,
Brisé, tel qu'un jout nous serons.
Le vieux moineau regarde l'ombre
Avec ses deux petits yeux ronds.

Le doux agonisant pépie
Sur un bout vaguement plaintif.
Sa femelle s'est accroupie
A ses côtés, l'air tout pensif.

Il a sous sa poitrine creuse,
Replié ses pieds amaigris,
Et la chair de son cou, frileuse
Se hérisse d'un duvet gris.

Hélas, il n'a qu'un souffle grêle !
Son pauvre corps est devenu
Plus tréle que la coque frêle,
D'où sort l'oiseau chétif et nu.

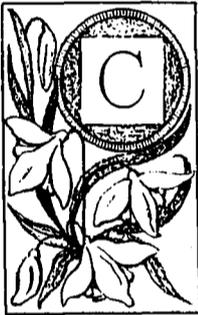
Il laisse sa langue effilée
Pendre hors de son bec pâli,
Et sa tête à demi-pelée
A des teintes d'acier poli.

Tout à coup, il tend son aile,
Ferme l'œil et meurt, effaré...
Pauvre moineau ! Pauvre femelle !
Mon cœur en a presque pleuré.

Et pourtant, lorsque la mort blême
Vient de son doigt glacer leurs os,
Que de vieux hommes n'ont pas même
Un lit comme les vieux oiseaux !

YVES GUYOT.

EXÉCUTION PAR L'ELECTRICITÉ



CHARLES Mac Ilvaine, l'assassin de l'épiciériste Christian Luca de Brooklyn, a été mis à mort par l'électricité dans la prison de Sing Sing, entre onze heures et onze heures et demie du matin. Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Flower, ayant donné sa sanction à la nouvelle loi autorisant les représentants de la presse

à assister aux exécutions capitales et à en publier les détails, l'exécution de Mac Ilvaine a été la première à laquelle des reporters aient été admis.

Tous les préparatifs étaient d'ailleurs achevés depuis la veille. Dimanche, pendant l'après-midi, Mac Ilvaine avait fait ses adieux à sa femme et à sa belle-sœur. On n'a peut-être pas oublié que Mac Ilvaine, qui était alors âgé de vingt ans, s'était marié avec une jeune fille de quinze ans deux semaines tout au plus avant le jour de l'assassinat. Le directeur de la prison, M. Brown, afin d'abréger autant que possible les formalités légales qui précèdent les exécutions, avait donné lecture de l'arrêt de mort au condamné dimanche soir.

NOS CHÉRIS



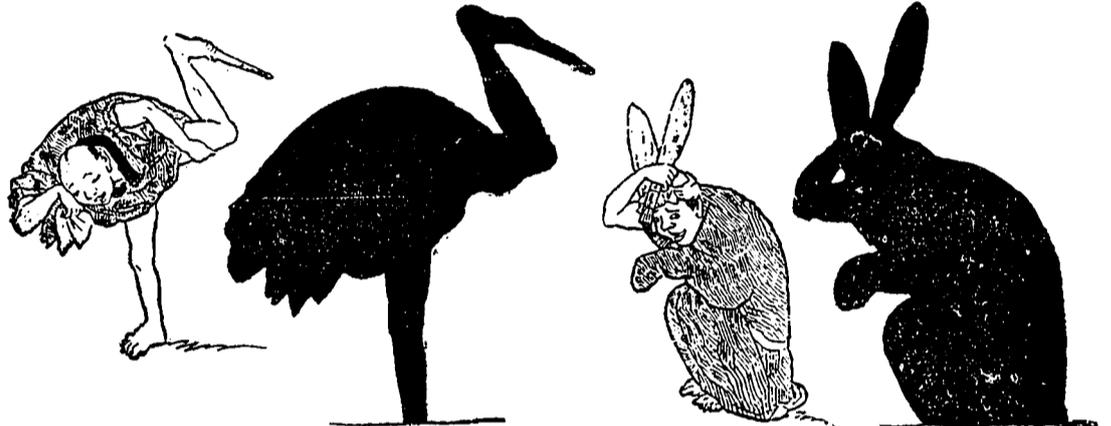
La maman. — Alfred, pourquoi ne joues-tu pas avec ta petite sœur ?
Alfred. — Je ne jouerai plus jamais avec elle.
La dame en visite. — Pourquoi donc, cher ?
Alfred. — Elle ne veut pas jouer à se battre comme font papa et maman.

OMBRES JAPONAISES



Le Pot de fleurs.

Le Hibou.



La Grue.

Le Lapin.

CONSEILS POUR L'EXÉCUTION DES OMBRES PROJÉTÉES

Nous avons maintes fois déjà donné des ombres à projeter sur un mur blanc ou sur un écran au moyen des mains et des doigts ; les Japonais fort amateurs de ce genre de distractions ont imaginé d'imiter par l'ombre du corps tout entier les objets les plus variés et les plus étranges.

Les figures que nous donnons ci-dessus ont été imaginées par Chiguenoi, le grand artiste qui vivait au Japon au commencement du siècle.

Nous ne les présentons que comme spécimen de ce qu'on peut obtenir en ce genre. Nos costumes ne se prêtent pas à l'imitation exacte de tous les sujets que nous reproduisons ; on peut, cependant, imiter facilement les oiseaux et le lapin. Mais en cherchant un peu, on trouvera d'amusantes combinaisons d'attitudes et de mouvements qui feront passer un bon moment aux spectateurs. — (*Le Petit Français Illustré*).

Dès que les témoins ont été rangés à leurs places dans la salle des exécutions, M. Brown est sorti, mais il est revenu au bout de quelques instants suivi de Mac Ilvaine, tenant un crucifix à la main et accompagné de deux gardiens et de deux prêtres. Pendant l'absence de M. Brown, le docteur Mac Donald, qui dirigeait l'exécution, a expliqué aux témoins qu'il allait expérimenter sur Mac Ilvaine un nouveau procédé suggéré par M. Edison, le célèbre electricien. Au lieu d'appliquer le courant à la tête et aux mollets du supplicié, comme cela s'était opéré jusqu'à présent, on allait le lui appliquer aux mains. Si l'expérience ne réussissait pas, on aurait recours immédiatement à l'ancien procédé.

Mac Ilvaine, sans manifester aucune émotion et continuant à réciter des prières, s'est assis sur la chaise fatale et s'est laissé tranquillement attacher les mains plongeant dans deux vases d'eau salée. Mais lorsque tout a été prêt, et au moment même où M. Brown donnait à l'électricien le signal d'établir le courant, le condamné a été pris d'un de ses accès de bravade et s'est écrié : "Allez-y !" Mais la parole lui a été coupée instantanément. L'eau des vases dans lesquels il avait les mains s'est mise à bouillonner comme si l'on y avait trempé un fer rouge. Le supplicié semblait faire des efforts désespérés pour parler et ses yeux semblaient sortir de leurs orbites, au point que l'on s'est demandé si les lanières de cuir l'attachant sur la chaise n'allaient pas craquer. Au bout de quarante-neuf secondes exactement, le docteur Mac Donald a fait arrêter le courant, et l'on s'est préparé aussitôt à faire subir une nouvelle décharge électrique au supplicié par l'ancien procédé.

Il a fallu quatre minutes environ pour mettre en place l'ancien appareil s'adaptant au front et à l'un des mollets du supplicié.

Pendant ce temps, il s'est produit dans le corps

de Mac Ilvaine une réaction musculaire affreuse à voir. Le docteur Mac Donald prétend que le supplicié était déjà mort ; mais un autre médecin a déclaré qu'à son avis il n'était qu'évanoui. Tous les médecins présents ont été unanimes à affirmer que le supplicié avait perdu connaissance instantanément et qu'il n'avait pas souffert. La seconde application du courant a été accompagnée à peu près des mêmes phénomènes que la première, avec cette différence qu'une odeur très prononcée de chair brûlée s'est répandue dans la salle. On a constaté depuis que le supplicié avait une affreuse brûlure au mollet. Dès que le courant a été arrêté, les médecins ont annoncé que cette fois le supplicié était bien mort, et aussitôt on a hissé sur la prison le drapeau noir annonçant que justice était faite.

De l'avis presque unanime des témoins, le supplice par l'électricité, tel qu'il est appliqué actuellement, est le plus affreux qu'on puisse voir. Pendant l'exécution de Mac Ilvaine, M. Mayer Stein a été tellement ému, qu'il est tombé évanoui et qu'il a fallu l'emporter hors de la salle. "Jamais, a dit depuis M. Stein, je ne consentirai à assister de nouveau à un pareil spectacle. L'exécution de Mac Ilvaine m'a rallié aux partisans de l'abolition de la peine de mort. Dans tous les cas, je me propose de présenter le plus tôt possible à la Chambre des représentants un projet pour abolir la loi actuelle."

UN HOMME A PLAINDRE

Jules. — Mais qu'as-tu donc ? tu es tout pileux

Edmond. — Me voilà à mon dixième rhume de cerveau, et je ne suis même pas encore parvenu à guérir le premier !